Achat voiture neuve enchainant les dysfonctionnements

Par mikiilive

Bonjour à tous,

J'ai fait l'achat d'un vehicule neuf en juillet 2020 chez un concessionnaire qui fait aussi garage.
Depuis la date de l'achat le vehicule enchaine des dysfonctionnements plus ou moins importants. A chaque fois le vehicule est immobilisé chez ce garage (le seul dans ma region qui soccupe de cette marque) tout les 15 jours afin que des pieces soient changées ect dans le cadre de ma garantie.

Or des difficultes de demarrage avec pannes intermittentes , un probleme au niveau des freins ainsi que divers problemes electroniques persistent.
J'ai beau demandé une solution, ni le garage ni le sav de la marque en trouve. J'ai fait venir un expert et celui ci a obligé le garage à changer certaines pieces.
Le changement fait, encore une fois les soucis persistent. Une deuxieme expertise va avoir lieu d'ici peu.
De mon coté je suis perdu que puis je faire? il faut savoir que malgre diverses relances le garage refuse aussi de me donner un historique des interventions ainsi que des pieces changés.

Je me retrouve avec un vehicule neuf dont personne arrive a trouver la source du probleme. On me dit meme que cest moi qui est insatisfait du vehicule...je vous laisse imaginer la patience qui faut avoir.
Dois je faire une procedure quelquonque? sachant que les soucis que javance sont intermittents et que certains comme les pannes n'ont jamais pu etre constatés en direct au garage hormis via mes videos.
Merci

Par ESP

Bonjour
Il faudrait prendre contact avec la direction commerciale ou du service clientèle de la marque, quitte à le faire par un avocat.
Disposez vous d'une protection juridique / défense recours ?

Par mikiilive

Merci j'ai pris contact avec le SAV et le service client de la marque qui se defausse de toute responsabilités et me renvoi directement à ce concessionnaire pour toute requetes et reparations...
J'ai commencé un dossier avec ma protection juridique, un expert pris en charge par cette derniere s'est déplacé et a demandé le changement de certaines pieces malheureusement cela devait etre une erreur de diagnostic car malgré le changement j'ai toujours le meme probleme.

Je vais demander un avocat à mon assistance juridique je pense que c'est la seule solution qui me reste
Merci pour votre réponse

Par ESP

Je vous en prie

Par osram

Bonjour,

https://www.economie.gouv.fr/particuliers/garantie-legale-conformite